

CHAPITRE XVIII

LA CAPITULATION DE PARIS

Paris après Buzenval. — État des esprits. Fermentation populaire. — Le général Vinoy remplace le général Trochu dans le commandement en chef de l'armée de Paris. — Coup de main sur Mazas. Flourens et les autres détenus politiques sont délivrés. — Exaltation croissante des esprits. — Journée du 22 janvier. — L'Hôtel de ville. — Les manifestations. — La fusillade. — Proclamation du gouvernement. — Bombardement de Saint-Denis et des forts du nord. — Les officiers supérieurs, consultés par le gouvernement et les maires, se prononcent à une grande majorité pour la cessation de la lutte. — Premiers bruits de capitulation. — Les négociations sont engagées. — Le bombardement cesse. — Noie du gouvernement annonçant les négociations. — M. Jules Favre à Versailles. — Proclamation du gouvernement. — es bases de la convention d'armistice. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Le triste résultat de l'affaire du 19 janvier montra enfin à Paris la dure vérité dans toute sa profondeur. C'en était fait, la dernière heure du siège avait sonné. Les vivres épuisés ne pouvaient plus fournir de ressources; la suprême sortie, misérablement conçue par les chefs, avait échoué malgré le courage des gardes nationaux et des soldats. Toutes les fautes, toutes les incuries, toutes les faiblesses de la défense de Paris apparaissaient à la lueur de la dernière canonnade et se résu- maient dans un nom désormais funèbre : *Buzenval*. Tout accablait à la fois les assiégés, l'écrasement de leurs espérances au dedans, la cruauté des nouvelles venues du dehors. En même temps que le *Journal officiel* publiait la dépêche alarmante du général Trochu réclamant des brancardiers, il donnait, comme avec dessein, la longue et désespérante suite des dépêches du général Chanzy relatives à la déroute du Mans, et bientôt Paris allait apprendre que le général Bourbaki n'avait pas été plus heureux que Chanzy.

La douleur de la ville assiégée fut profonde. On n'eût jamais cru possible un pareil réveil. Quoi ! c'était pour en venir là qu'on avait supporté tant de douleurs, qu'on s'était disputé des morceaux de pain noir et caillouteux, qu'on avait, bûche à bûche, arraché du chantier un peu de bois pour se réchauffer avec peine, qu'on avait anxieusement attendu les nouvelles que portaient à travers les lignes de pauvres diables décidés à tout braver; c'était pour cela que deux millions d'êtres humains s'étaient voués, corps et âme, à la même idée patriotique, résister; c'était pour se trouver face à face avec un tel lendemain que le gouvernement promettait encore, la veille, la victoire à ce peuple

ivre du besoin de combattre? Qu'on s'imagine le déchirement de tous les cœurs lorsque chacun d'eux sentit que le dénouement approchait, le plus sombre de tous, la chute de Paris entraînant à coup sûr la chute de la France. Paris souffrait tant qu'il se laissait aller à ne plus même écouter le bruit des obus qui tombaient sur ses murailles.

Mais bientôt, à cette sorte de résignation fatidique que la colère fit bientôt place, et on sentit passer dans l'air cette électricité qui annonce les orages populaires. Le mot de Commune, qui signifiait pour la masse revanche et direction meilleure, revenait maintenant sur les lèvres, dans les clubs. L'*Alliance républicaine* adressait alors au peuple de Paris une proclamation où, invoquant le péril public, elle demandait qu'une assemblée souveraine de deux cents représentants fût élue par le peuple et sur l'heure. Voici cette pièce peu connue :

« Les revers continus de l'armée de Paris, le défaut de mesures décisives, l'action mal dirigée succédant à l'inertie, un rationnement insuffisant, tout semble calculé pour lasser la patience.

« Et cependant le peuple veut combattre et vaincre.

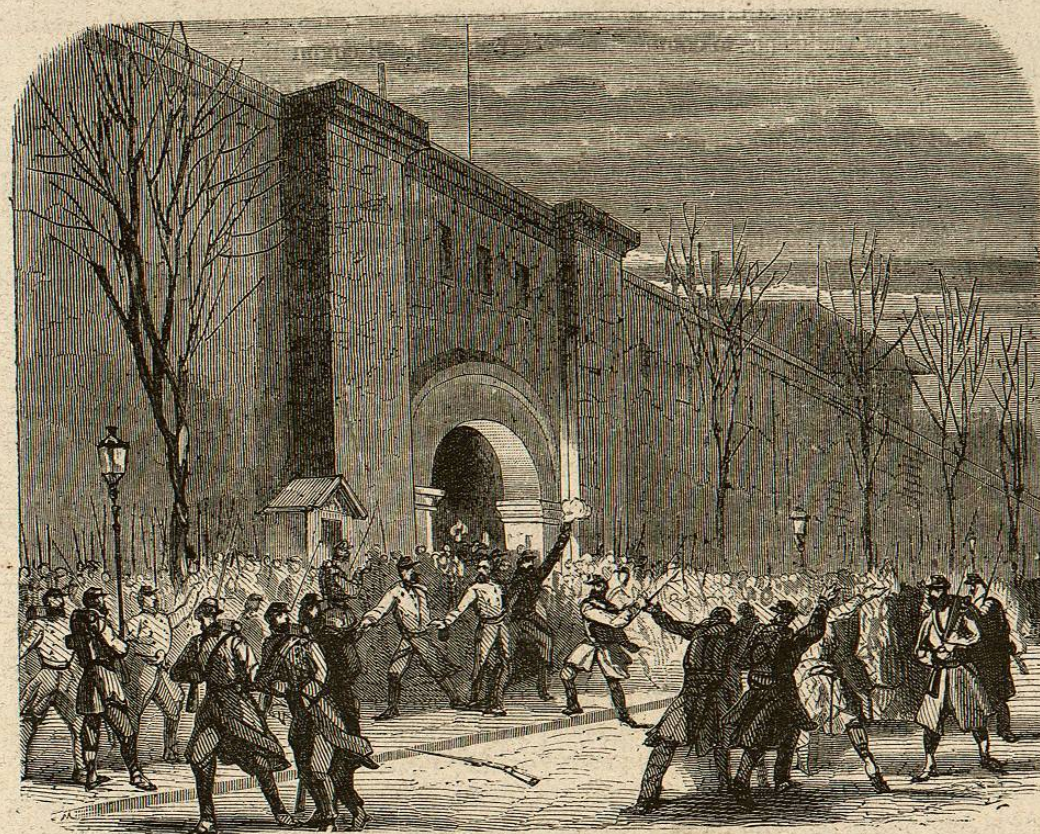
« S'y opposer serait provoquer la guerre civile que les républicains entendent éviter.

« En face de l'ennemi, devant le danger de la patrie, Paris assiégé, isolé, devient l'unique arbitre de son sort.

« A Paris de choisir les citoyens qui dirigeront à la fois son administration et sa défense.

« A Paris de les élire, non par voie plébiscitaire ou tumultuaire, mais par scrutin régulier.

« L'*Alliance républicaine* s'adresse à l'ensemble des citoyens;



LE SIÈGE DE PARIS. — Nuit du 21 janvier. — Gustave Flourens sort de la prison de Mazas.

« Invoque le péril public;

« Demande que dans les quarante-huit heures les électeurs de Paris soient convoqués afin de nommer une assemblée souveraine de deux cents représentants élus proportionnellement à la population;

« Demande encore que le citoyen Dorian constitue la commission chargée de faire les élections.

« *Vive la République une et indivisible!* »

L'*Union républicaine* adressait, en même temps, un appel à peu près semblable.

Il était évident que l'opinion publique, unanime cette fois, se prononçait contre la direction militaire donnée au siège.

Le 21 janvier, le gouvernement de la défense décidait que le commandement en chef de l'armée de Paris serait désormais séparé de la présidence du gouvernement. Le titre et les fonctions de gouverneur de Paris, que portait le général Trochu, étaient supprimés, et le général de division Vinoy était nommé commandant en chef. Le général Trochu n'en conservait pas moins la présidence du gouvernement, mais n'étant plus gouverneur de la ville, il tenait de la sorte cette solennelle promesse officiellement affichée quelques jours auparavant sur les murs de la cité : *Le gouverneur de Paris ne capitulera pas*. Est-il besoin de faire ressortir l'iro-

nie de ce serment que le général éludait avec une adresse qui fait tristement sourire? Pour ne point capituler, le gouverneur cédait la place à un autre et il demeurait fidèle à sa parole en mettant en pratique ce que les théologiens d'une certaine école appellent la *restriction mentale*. Quelle que fût la somme d'illusion que les plus crédules eussent jusqu'à la fin conservée, ce dénouement fit sur la population tout entière le plus déplorable effet.

Il devait produire un effet pareil sur l'étranger, et l'histoire enregistre comme une des paroles les plus tristement démenties cette affirmation : *Le gouverneur de Paris ne capitulera pas*.

Depuis, aux grands éclats de rire de la majorité, le général Trochu a tenu à expliquer sa conduite devant l'Assemblée nationale, et il s'est donné dans son discours comme une victime expiatoire.

« La population, la presse, la garde nationale, le gouvernement se prononcèrent contre moi d'une manière définitive. Je reçus des députations des gardes nationaux qui me proposèrent de faire sortir des masses, même non armées, afin de livrer une bataille *torrentielle*. (Agitation mêlée de rires.) Et cette adresse de gardes nationaux était faite dans de bons sentiments (Hilarité.); le gouvernement, à des degrés divers, y était tout entier rallié. J'é-

tais pressé par tous de livrer la bataille définitive.

« Je déclarai qu'il y avait là un crime militaire à commettre, et je ne voulus pas le commettre.

« Alors arriva que de toute part on cria contre le général en chef, et l'on chercha un général en chef qui voulût bien livrer la grande bataille définitive. On chercha un homme hardi pour cette grande espérance. On ne trouva même pas un chef de bataillon. Mais l'autorité du général en chef était perdue.

« Les maires de Paris, et M. Vacherot avait, je crois, la parole, les maires de Paris me dirent et je reconnus avec eux que ma situation n'était plus possible.

« Je répondis que je ne donnerais jamais ma démission. Mais j'ajoutai, en m'adressant au gouvernement : Vous êtes le gouvernement, vous avez le droit de me destituer. On me destitua. On n'a pas manqué de dire que c'était chose arrangée. J'avais dit auparavant que le gouverneur de Paris ne capitulerait pas, et l'on m'a reproché cette parole. Le gouvernement savait bien que je répondais aux hommes des émeutes, auxquels il ne fallait donner aucun prétexte d'agitation.

« On me destitua, et peut-être après cinq mois de martyre, je méritais de mieux finir. Quand je disais que le gouverneur de Paris ne capitulerait pas, je voulais dire assurément que je ne capitulerais devant aucun effort de l'ennemi, mais je ne voulais pas dire que je ne capitulerais pas devant la famine d'une ville de deux millions d'hommes. (Très-bien ! très-bien !)

Le général de Bellemare, à qui, le 31 octobre, le gouvernement avait fait offrir le commandement en chef de Paris, et qui, d'après la brochure que le ministère de la guerre lui a interdit de publier et sur laquelle nous avons pu jeter les yeux, eût accompli dès le commencement de novembre le mouvement excellent qu'on essaya trop tard et trop mollement, le 21 décembre, sur le Bourget, le général de Bellemare fut pressé par Trochu, au lendemain de Buzenval, d'accepter le commandement militaire de Paris. Devant la déclaration du gouvernement, qui avouait que sous peu de jours Paris allait mourir de faim, M. de Bellemare refusa. Il n'eût voulu, dit-il, commander que pour continuer la lutte. Le général Vinoy accepta, quoiqu'il sût bien que tout était fini.

Ce choix, on peut le dire, était malheureux pour la circonstance. Le général Vinoy, malgré sa brillante retraite de Mézières sur Paris, au lendemain du désastre de Sedan, n'avait rien de ce qui pouvait exercer une influence morale sur le peuple de Paris avec lequel il fallait avoir à compter. Bien au contraire, la population n'oubliait point qu'il avait été sénateur de l'empire. Cela suffisait pour lui enlever tout crédit.

Le général de division Vinoy avait débuté comme simple soldat. Il s'était fait surtout remarquer en Crimée où il commandait la 2^e brigade de la division de Mac-Mahon au moment de l'assaut de Sébastopol. C'est à lui que Mac-Mahon, dans la prévision que l'ouvrage de Malakoff était miné, dit ces simples paroles : « Il est possible que votre brigade saute, mais dans ce cas la brigade Decaen vous remplacera et Malakoff nous restera. »

A Solferino, M. Vinoy commandait une division. Alors qu'il n'était que capitaine adjudant-major au 1^{er} régiment de la légion étrangère, M. Vinoy s'était distingué pendant les campagnes d'Algérie, en 1842 notamment, contre les Kabyles; en 1843 contre les Flittas; mais ses exploits africains et ses services d'hier, étaient effacés dans l'esprit surexcité de la population par les opinions bonapartistes qu'on lui connaissait. Le choix de M. Vinoy était donc maladroit. L'ordre du jour que le général adressa à l'armée de Paris, en en prenant le commandement, ne pouvait calmer beaucoup les passions; il était à la fois désespéré ou plutôt désespérant, lorsqu'il parlait du *moment critique* et menaçant, lorsqu'il répétait, par deux fois, qu'il était *soldat*.

« Le gouvernement de la défense nationale, disait-il, vient de me placer à votre tête; il fait appel à votre patriotisme et à mon dévouement; je n'ai pas le droit de m'y soustraire. C'est une charge bien lourde: je n'en veux accepter que le péril, et il ne faut pas se faire d'illusions.

« Après un siège de plus de quatre mois, glorieusement soutenu par l'armée et par la garde nationale, virilement supporté par la population de Paris, nous voici arrivés au moment critique.

« Refuser le dangereux honneur du commandement dans une semblable circonstance serait ne pas répondre à la confiance qu'on a mise en moi. Je suis soldat et ne sais pas reculer devant les dangers que peut entraîner cette grande responsabilité.

« A l'intérieur, le parti du désordre s'agite, et cependant le canon gronde. Je veux être soldat jusqu'au bout, j'accepte ce danger, bien convaincu que le concours des bons citoyens, celui de l'armée et de la garde nationale, ne me feront pas défaut pour le maintien de l'ordre et le salut commun.

« GÉNÉRAL VINOY. »

Tandis que le gouvernement délibérait et prenait la décision d'appeler au commandement de Paris l'ancien sénateur de l'empire, la prison de Mazas, où se trouvaient réunis plusieurs détenus politiques, entre autres Gustave Flourens, était forcée par une petite colonne de gardes nationaux qui avaient formé ce dessein, le matin même du 21, à l'enterrement de Rochebrune. Cette colonne se composait de cent trente hommes, qui, après avoir réquisi-

tionné des tambours, s'avancèrent, le drapeau rouge en tête, vers la prison. Le poste de gardes nationaux qui faisaient le service de Mazas était occupé par une trentaine d'hommes. Quatre gardes entrèrent dans le poste et le surprirent; la colonne avança, ses tambours battant la charge. Des délégués montèrent déclarer au directeur de la prison qu'il était inutile pour lui de résister et qu'il devait rendre de suite le citoyen Flourens, illégalement détenu. « Le directeur ayant voulu refuser, on le menaça de mort, nous apprend Flourens lui-même dans son *Paris livré* (p. 204), et on l'obligea à céder à la force. » Ceci se passait le samedi, 21 janvier, vers minuit. Flourens, averti par ses amis, attendait dans sa cellule, tout prêt à partir. Une fois maître de la prison, Flourens fit ouvrir les cellules des autres détenus politiques, Léo Meillet, Henri Bauer, le docteur Pillot, Demay, etc., sortit de Mazas, sauta en selle et, à la tête de sa petite troupe, monta à Belleville où il reprit, au nom de la Commune, possession de la mairie du vingtième arrondissement, dont il avait été nommé maire-adjoint. « Il envoia alors, raconte-t-il encore, au nom du peuple, ordre aux chefs de bataillon de l'arrondissement de prendre position sur le boulevard de Puebla. Il voulait, dès qu'il aurait eu ces bataillons à sa disposition, s'emparer avec l'un de l'état-major de la garde nationale; avec les autres de l'Hôtel de ville et de la Préfecture de police. Il était temps encore de tout sauver, ajoute-t-il, réorganiser l'armée révolutionnairement en trois jours, puis marcher aux Prussiens et vaincre, cela était possible. » Nous verrons, plus tard, au moment où Flourens lui-même marchera sur Versailles, que le résultat était difficile à obtenir; mais, l'esprit bouillant d'un patriotisme ulcéré, le jeune et ardent chef de légion ne voyait devant lui à cette heure aucun obstacle. Il avait trop de cette foi dont les autres n'avaient pas assez.

Un télégramme du commandant du 2^e secteur devait affirmer, le lendemain, que, durant cette nuit de l'occupation de la mairie du vingtième arrondissement par les gardes nationaux de Flourens, il aurait été pris sur les provisions de la mairie *deux mille rations de pain* (1). Flourens s'en défend

(1) Voici ce télégramme du commandant du 2^e secteur :

Paris, le 22 janvier 1871, 11 h. 48 du matin.

Général Callier, commandant 2^e secteur,
à maire de Paris.

Le passage de Flourens à la mairie du vingtième arrondissement a coûté environ 2,000 rations de pain supprimées ou emportées.

La commission municipale est dans le plus grand embarras; elle compte sur vous pour obtenir le remplacement de ces 2,000 rations, soit par l'Hôtel de ville, soit par une indentation quelconque.

C'est un besoin d'ordre public et des plus urgents !

Pour copie conforme :

Le ministre de l'intérieur par intérim,
JULES FAVRE.

absolument, et raconte qu'avec vingt francs pris dans sa bourse, il avait fait acheter du pain à ses hommes et distribuer, contre réquisition signée de lui, un morceau de pain et un verre de vin. « Ils étaient cent hommes, dit-il, et rien de plus ne fut pris à la mairie. »

De tous les chefs de bataillon qu'avait mandés Gustave Flourens, un seul se rendit à l'appel, et encore sans son bataillon, déclarant que toute tentative d'action serait stérile (1). Flourens, abandonnant ses projets de lutte, licencia sa petite troupe, et, selon sa propre expression, rentra en maison sûre. Le commandant du 2^e secteur fit reprendre possession de la mairie du vingtième arrondissement. Cependant, rendez-vous avait été donné par les clubs, pour le lendemain, midi, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les gardes nationaux étaient invités à se rendre en armes, suivis de leurs femmes, qui protesteraient « contre le rationnement du pain et les autres mesures destinées à affamer le peuple ». On s'était séparé dans les réunions aux cris de : *Vive la Commune !*

Le lendemain, une proclamation du commandant en chef de la garde nationale où le général Clément Thomas déclarait qu'il était temps de réprimer certaines tentatives, allait être affichée, lorsque, contre-ordre vint de l'Élysée, où l'état-major de la garde nationale était installé, et Clément Thomas substitua à cette première proclamation celle-ci, qui ne fut affichée que le 22 janvier, vers midi :

A LA GARDE NATIONALE.

« Cette nuit, une poignée d'agitateurs a forcé la prison de Mazas et délivré plusieurs prévenus, parmi lesquels M. Flourens.

« Ces mêmes hommes ont tenté d'occuper la mairie du vingtième arrondissement et d'y installer l'insurrection.

« Votre commandant en chef compte sur votre patriotisme pour réprimer cette coupable sédition.

« Il y va du salut de la cité.

« Tandis que l'ennemi la bombarde, les factieux s'unissent à lui pour anéantir la défense.

« Au nom du salut commun, au nom des lois, au nom du devoir sacré qui nous ordonne de nous unir tous pour défendre Paris, soyons prêts à en finir avec cette criminelle entreprise !

« Qu'au premier rappel, la garde nationale se lève tout entière, et les perturbateurs seront frappés d'impuissance.

« Le commandant supérieur des gardes nationales,

« CLÉMENT THOMAS. »

Paris, ce 22 janvier 1871.

(1) G. Flourens, *Paris livré*.